Exemple de saisie de déclaration de revendication – Avec VCI et Lies

DR 2019. Reprise de l'exemple 2 de la rubrique « Déclaration de récolte »

1	Code du Produit			1R132S		
	Nom et couleur du Produit		Haut-Médoc			
2	Mention Valorisante					
3	Zone Viticole de Récolte		C1A			
4	Superficie de la Récolte (en Ha)		13Ha 76Ar 03Ca			
1		Exploitant	Bailleur			
5	Recolte totale (en HL)		820HL 00L			
	Destination de la récolte (avant enrichissem comprises)	Exploitant	Bailleur			
6	Récolte vendue sous forme de raisins. Volume de vin obtenu (en HI)	Acheteur				
7	Récolte vendue sous forme de moûts. Volume de vin obtenu (en HI)	Acheteur				
8	Récolte apportée en cave coopérative par l'adhérent. Volume de vin obtenu (en HI)	Cave				
9	Récolte conservée en cave particulière. Volume	Récolte conservée en cave particulière. Volume obtenu (en HI)				
	Destination de la récolte non vendue (avant bourbes comprises)	Exploitant	Bailleur			
10	Volume en vinification (en HI)	820HL 00L				
11	Volume en concentration (en HL)					
12	Autres volumes non vinifiés (en HL)					
	Nature des produits obtenus (enrichissemer	Exploitant	Bailleur			
13	Volume de MC ou de MCR (en HI)					
14	Volume de vin sans AOP ou IGP, avec ou sans					
15	Volume de vin avec AOP ou IGP, avec ou sans mention de cépage (en HI)					
16	Volume à éliminer (en HI)	63HL 19L				
17	Volume d'eau éliminée en cas d'enrichissement HI)					
18	Volume Substituable Individuel (VSI) (en HI)					
19	Volume Complémentaire Individuel (VCI) (en H	48HL 00L				
20	Nom du Proprietaire Bailleur à fruit					
21	N°PPM du Bailleur à fruit	(
22	Motif de non recolte					

Rappel : le VCI 2019 sera revendiqué avec la prochaine récolte, il n'intervient pas dans la revendication

Rappel des éléments identifiés au moment de l'entrée de la déclaration de récolte.

Lies : 7 hl

DRA : 8,19 hl (Rappel vins en dépassement du rendement autorisé = ex usages industriels)

Pour cet exemple nous ajoutons un stock VCI N-1 Stock VCI 2018 : 40 hl

Lies

Dans notre exemple, le producteur va constater dans son chai, au moment du dépôt de sa revendication, 10hl de lies supplémentaires pour un total de 17hl.

7hl ont déjà été affectés à la colonne Lies et bourbes à l'entrée de la déclaration de récolte.

8,19hl pourront être pris dans les vins en DRA au moment du retrait des lies par le distillateur (parce que ce DRA est bien issu de cet AOC). Pour plus de détails cf. la rubrique « Lies et usages industriels» de notre article.

Il reste : 17-7-8,19 = 1,81 hl de lies à retirer de la colonne AOC.

Revendication du VCI 2018

Initialement le producteur était au rendement maximum sur la ligne 15 de sa DR mais du fait du retrait d'une partie des lies sur les volumes AOC il va être en deçà de ce maximum pour 1,81 hl.

Son VCI 2018 va donc être à la fois utilisé et remplacé :

VCI utilisé : 1,81 hl (utilisation jusqu'à atteindre le rendement maximum)

VCI remplacé : 40 – 1,81 = 38,19 hl (le volume de VCI restant après « utilisation »).

Rappel : juridiquement, il ne peut y avoir de lies ou de consume sur le stock VCI.

Page 1/3

Exemple de saisie de déclaration de revendication – Avec VCI et lies

Les <mark>lies retirées de l'AOC</mark> n'apparaissent pas en tant que telles sur le formulaire de revendication. Elles sont déduites du « Total Revendiqué ».

Si l'on reprend les formules du tableau « Etat des volumes » du formulaire de revendication, cela donne :

Total Revendiqué = VCI Remplacé + VCI Utilisé + (Ligne 15 – VCI Remplacé) – <mark>Lies retirées de l'AOC</mark> 756,81 = <mark>38,19</mark> + <mark>1,81</mark> + (756,81 – <mark>38,19</mark>) – <mark>1,81</mark>

Formulaire de revendication récolte 2019

État des volumes	VCI 2018 À REVENDIQUER*	LIGNE 15 DE LA DR 2019 MOINS	TOTAL REVENDIQUÉ DANS LA LIMITE	RAPPEL DU RENDEMENT AUTORISÉ REVENDICABLE	
	REMPLACÉ UTILISÉ	REMPLACÉ	AUTORISÉ		
Médoc	, н. + , н.	, н.	, HL A	55 HL/HA	
HAUT-MÉDOC	<mark>38,19</mark> ⊾ + <mark>1,81</mark> ⊮	- 718,62 🗉 :	756,81 🖩 🖁	55 HL/HA	
Listrac-Médoc	, щ + , щ	(- <mark>1,81</mark> , _刑	de lies) c	57 hl/ha	

Page 2/3

Exemple de saisie de déclaration de revendication – Avec VCI et Lies

Rappel Formulaire de revendication récolte 2019

ÉTAT DES VOLUMES	VCI 2018 À REVENDIQUER*		LIGNE 15 DE LA DR 2019 MOINS	TOTAL REVENDIQUÉ DANS LA LIMITE	RAPPEL DU RENDEMENT AUTORISÉ	
	REMPLACÉ	UTILISÉ	REMPLACÉ	AUTORISÉ	NEVENDICADLE	
Médoc	, HL -	, HL	, н.	, HL A	55 hl/ha	
HAUT-MÉDOC	<mark>38,19</mark> ⊪ -	- <mark>1,81</mark> н	718,62 📧	756,81 🖩 🖁	55 hl/ha	
LISTRAC-MÉDOC	, HL -	, ш	(- <mark>1,81</mark> ,	de lies) c	57 HL/HA	

Sur E-DMS, les volumes sont déjà dans la colonne AOC depuis l'entrée de la déclaration de récolte.

Il ne reste donc plus qu'à extraire les lies de la colonne AOC grâce à l'outil *Entrée 02 :*

> Et à revendiquer le <u>VCI Utilisé</u> grâce à l'outil VCI 02 :

Entrées - Déclaration de revendication ODG

(si AOP différente de celle de la déclaration de récolte)

Date	Appellation récoltée		Appellation revendiqué	Volume	
1	HME2 – Haut-Médoc rouge 📀	٩	LIES ET BOURBES	<mark>1,81</mark>	8

Sorties - VCI revendiqué

Date	Stock VCI	Volume (hl)		Appellation d'accueil	Volume (hl)	
1	VCI HME2 – Haut-Médoc rouge	40	٩	HME2 – Haut-Médoc roug	e 1,81	۲

IL NE FAUT RIEN FAIRE CONCERNANT LE VCI REMPLACE

Page 3/3